

# COURRIER

## DE LA SAMBRE.



N° 219.

VENDREDI.

14 SEPTEMBRE 1832.

### AFRIQUE. COLONIE D'ALGER.

Le *Moniteur Algérien* publie deux décisions prises par le général en chef duc de Rovigo et l'intendant civil de la régence. Par la première, les acquéreurs de propriétés situées en dehors des postes militaires sont sommés de les faire cultiver, tant dans l'intérêt général de la colonie que dans celui des vendeurs, qui se plaignent que le gage de leur créance restant improductif, on ne leur en paie point la rente. Faute par les acquéreurs de le faire, les vendeurs sont autorisés à reprendre eux-mêmes la culture. Le second arrêté a pour objet de régler la compétence des conseils de guerre, de la cour criminelle, du tribunal de paix, du cadi maure et des rabbins.

— Un arabe, Sidi Mohamet-Chiouffa-Beni Salhala, avait été envoyé au capitaine Jussof, à Bone, sous prétexte de lui donner des informations sur les tribus qui entourent Bone. Des avis transmis à l'administration, l'air embarrassé de cet homme, firent naître des soupçons sur le but de son arrivée à Bone. Deux Turcs se saisirent de sa personne, le fouillèrent et trouvèrent sur lui plusieurs lettres qui prouvaient qu'il était l'espion de l'ex-bey Ibrahim, qu'il était chargé de tenter un soulèvement et qu'il avait de plus l'ordre d'embaucher les Turcs du corps auxiliaire. Traduit devant un conseil de guerre, Sidi Mohamet-Chiouffa a été condamné à mort, et sa sentence a aussitôt été exécutée. Il a eu la tête tranchée.

— Les Bédouins se sont dispersés sans effectuer leur attaque. La division s'était mise parmi eux, et de plus ils avaient été prévenus qu'en cas d'échec, les Arabes du voisinage d'Alger tomberaient sur eux. Ces Arabes commencent à comprendre qu'ils ont plus à gagner en trafiquant avec les Français qu'en les attaquant.

Les troupes ont repris leurs positions ordinaires, la garde nationale a déposé le fusil, et est retournée à ses occupations.

— On a des nouvelles de Bone du 25 août. Tout était tranquille. Une attaque sur la ville devait être tentée aussi vers le 26, mais elle a manqué parce qu'Ibrahim marabout qui la commandait, s'est laissé tomber de cheval et s'est brisé la clavicle au moment de marcher en avant. On a jugé que c'était un avertissement du ciel et les Arabes se sont dispersés.

### PRUSSE.

BERLIN, 30 août. — *Gazette d'Augsbourg*. — D'après les rapports qu'on a reçus de Pétersbourg, il est question de nouveaux décrets impériaux au sujet de la Pologne, qui doivent paraître sous peu et qui pourront relever un peu les esprits abattus des habitans de ce pays. On ajoute pourtant que ce serait une erreur de croire que ces modifications doivent être mises sur le compte des effets produits par une mission diplomatique d'une puissance étrangère dont le but et l'envoi ont récemment donné lieu à beaucoup de bruits probablement exagérés. Au reste il faut distinguer dans les mesures prises par les Russes ce qui concerne l'état général de la Pologne et ce qui a rapport à la position particulière des individus qui ont pris plus ou moins de part à la dernière insurrection; quant à ceux-ci, la générosité et la clémence se manifestent graduellement dans tous les cas où l'on ne rencontre pas des crimes ou une bravade opiniâtre. A l'égard des dispositions générales on s'en tient rigoureusement à ce qu'exigent indispensablement la situation des choses, la sûreté du gouvernement ainsi que la tranquillité du pays. En jugeant ces dispositions il ne faut pas oublier que des milliers de Polonais dans l'étranger sont encore en hostilité ouverte contre le gouvernement russe et qu'ils ne demanderaient pas mieux que de rallumer la guerre si l'occasion s'en présentait.

Les négociations entre les cours qui prennent part à la Conférence de Londres se poursuivent avec beaucoup d'activité, et on attend avec impatience les arrangemens définitifs. Dès que les traités qui doivent être conclus auront été ratifiés par toutes les cours, un ambassadeur belge déploiera ici son caractère diplomatique. Le camp de Teltow est déjà occupé par une partie des troupes qui y sont destinées; il en arrive tous les jours. En attendant qu'elles soient au complet, on exerce les corps isolément; quant aux exercices de tout le camp, ils ne commenceront qu'au 7 septembre. Déjà le nombre des spectateurs étrangers est très-considérable; et il y a des relations très-suivies entre Berlin et le camp.

Le sénat de l'université de cette capitale a prononcé le renvoi du comte Alphonse d'Oriola à cause de sa conduite violente envers d'autres étudiants: la sentence vient d'être affichée. Comme cet étudiant est fils d'un ambassadeur étranger accrédité près notre cour (l'ambassadeur de don Miguel), il ne peut être banni de la ville, maison dit qu'il est déjà parti.

Il a paru ici un examen des objections faites contre les résolutions de la diète par les feuilles d'opposition de l'Allemagne et de l'étranger. On l'attribue à la plume d'un célèbre diplomate.

*Même gazette.* (Lettre d'un autre correspondant). — Les dernières communications de Pétersbourg parlent beaucoup de la réception faite à lord Durham. La manière prévenante avec laquelle il a été accueilli ne lui a pas permis tout de suite, à ce qu'il paraît, de s'acquitter de sa mission dans toute son étendue et telle qu'elle lui avait été donnée à Londres. Mais on dit qu'actuellement il l'a fait connaître, et qu'il parle surtout de la nécessité de concevoir la paix de l'Europe par des garanties mutuelles et de mettre à convert les peuples comme les gouvernemens contre des démarches arbitraires. Il paraît que le cabinet anglais n'envisage pas plus favorablement le régime monarchique absolu que le régime démocratique, et qu'il a chargé son agent de s'opposer également à l'un et à l'autre, afin que dans la position délicate actuelle des gouvernemens les embarras ne s'accablent, et ne causent une irritation qui mettrait en danger la paix conservée jusqu'à présent avec tant de soin. Aussi lord Durham parle, dit-on, avec une délicate réserve, mais avec la gravité qui convient à son haut rang diplomatique, de la nécessité de se conduire avec ménagement envers la nation polonaise, et de respecter l'existence politique qui lui a été assurée au congrès de Vienne; il cherche à prouver à l'empereur Nicolas que ce serait bien mériter de l'Europe que de céder aux représentations du cabinet anglais, et d'examiner sans prévention la position de la Pologne. On ne sait pas précisément ce que l'empereur a répondu, mais on croit que la mission de lord Durham ne sera pas tout à fait inutile; dans tous les cas, elle convaincra l'Europe de l'intérêt que le peuple anglais prend à la Pologne, et cela pourra n'être pas sans effet à Pétersbourg. Chez nous, on désire aussi que l'on remédie aux justes plaintes des Polonais au sujet de l'oppression et du mépris total qu'on montre pour leurs droits, et l'on verrait avec plaisir que lord Durham réussît à obtenir à Pétersbourg des mesures plus modérées à l'égard de la Pologne.

— Une lettre de Constantinople, du 26 juillet, assure que le grand-seigneur avait ce jour même enjoint à son célèbre confident Calosso de quitter dans les 24 heures l'empire ottoman. On interprétait diversement ce changement subit des dispositions du sultan, qui avait jeté les esprits dans le plus grand étonnement. On attribuait en général la disgrâce de Calosso à sa conduite équivoque, lorsqu'il partit pour l'expédition de Syrie. On ajoute qu'une légation européenne avait intercedé auprès du sultan pour que S. H. daignât accorder quelques jours à Calosso pour qu'il pût faire les préparatifs de son départ. Si la disgrâce de Calosso est vraie, ce changement, combiné avec l'éloignement de Moustapha, premier secrétaire du sultan, annoncerait une grande modification dans les idées de la cour et du divan dans les sens anti-réformiste. (G. de Gènes.)

### ITALIE.

— La *Gazette universelle* contient un article de Rome en date du 28 août, portant ce qui suit: Le 26, le lendemain de la fête de Saint-Louis, l'ambassadeur de France est parti pour Naples; cette circonstance réfute ce qui a été dit par le *Temps*, que dès le 2 de ce mois ce diplomate était parti pour Naples, afin de ne pas se trouver à Rome à l'époque de cette fête. L'article de la gazette porte aussi que le 25, le S. P. se rendit en personne à l'église de Saint-Louis, et adressa à l'ambassadeur français, par lequel il y fut reçu, les paroles suivantes: « Je suis venu pour déposer de la bonne intelligence qui règne entre les deux nations, et pour donner une preuve de mon attachement à la France, à votre personne et à S. M. le roi. » Plus tard, S. S. s'est encore entretenue long-temps avec l'ambassadeur.

On continue à recevoir des rapports satisfaisans des provinces. Maintenant l'administration marche et d'ici à 6 semaines, on peut s'attendre à quelque résultat des assemblées des conseils communaux; on pense même que vers cette époque les conseils provinciaux seront organisés, et leurs députés envoyés à Rome.

On attend encore sous peu de jours un second envoi de 25,000 piastres, de l'emprunt Rothschild. Le restant sera fourni en versemens mensuels. Ce mode de paiement a été prescrit par notre gouvernement lui-même. Le baron Rothschild retourne aujourd'hui à Naples, où il attend sa famille venant de l'Allemagne.

— La *Gazette de Milan*, du 2 septembre, contient dans sa partie officielle une notification par le gouvernement d'un règlement relatif à l' extradition des déserteurs, à laquelle la cour d'Autriche et les autres puissances de l'Allemagne se sont engagées aux termes du protocole de la diète germanique, en date du 7 mai dernier.

### SUISSE.

BERNE, 2 septembre. — On a saisi cette nuit à l'hôtel d'Erlache, où avaient lieu cet hiver les réunions secrètes du parti patricien, 36,000 cartouches. M. Bondeli est arrêté, et la police de la ville, dont il était directeur, supprimée; le commandant de la gendarmerie Jaquet a reçu



sa démission. Des visites domiciliaires auront lieu partout. Aujourd'hui l'on organise une garde civique volontaire et un corps d'étudiants. La découverte de la conspiration contre-révolutionnaire a gagné au gouvernement tous les irrésolus et les non-prononcés (qu'on désigne sous le nom des *gris*). Les familles notables ont perdu toute la considération dont elles jouissaient, à l'exception de quelques-unes des plus riches et des plus considérées qui n'ont pas participé à cette tentative, comme les Tscherner, les Tavel, les Jenner, les Gerber, etc. M. d'Horner a été obligé de quitter Berne sans délai.

Le département de l'instruction publique, sur la demande du gouvernement, a invité les étudiants à former un corps armé. Des courriers partent à tout instant dans toutes les directions. Les districts prennent aussi une attitude militaire. Des commandans y ont été nommés, et des dépôts de munitions établis à Thoun, Interlaeken, Berde, Langnau, Berthoud, Bonen, et Délémont, viennent d'être mis à la disposition des préfets.

BERNE, 4 septembre. — On amène continuellement de nouveaux prisonniers, tous de la classe inférieure; beaucoup viennent du côté d'Arberg. Les prisons sont remplies. MM. B. de Jenner, major; B. Wyss, architecte; Marquard-Zehender, de Rietbourg; d'Erlach-Vauchier; Morell, pharmacien, ont reçu les arrêts. M. Bondely, directeur de la police de la ville, doit être détenu hors de Berne. MM. Fischer, ancien avoyer, président du conseil de ville; Jenner, ancien trésorier; B. de Diesbach, ancien conseiller; König, administrateur de l'hôpital; Hahn, ancien lieutenant-colonel; P. L. Tscherner, ancien colonel d'artillerie, et Lutz, docteur, membre de la commission spéciale du conseil de ville dit *des Sept*, ont d'abord reçu les arrêts chez eux; ils doivent avoir été transférés ce matin à six heures à l'hôtel d'Erlach, toujours occupé par les troupes du gouvernement. Le conseil-général de la ville, assemblé hier, a décidé d'appuyer fortement la protestation déjà faite par l'administration municipale contre la fouille exécutée dans l'hôtel-de-ville et de demander que les 22,000 cartouches qui ont été saisies fussent restituées comme propriété communale et en vertu de la loi de 1814, qui donne à la ville le droit d'établir une garde bourgeoise.

Le docteur Albrecht, rédacteur de la *Gazette universelle suisse*, a été renvoyé du canton dans les vingt-quatre heures, comme étant payé par un parti opposé au nouveau gouvernement. Le conseil de ville, que l'on annonçait devoir être dissous, existe encore, ainsi que la police de la ville.

— La commission spéciale du conseil de la ville de Berne vient de rendre public, par la voie de l'impression, la déclaration qu'elle a déposée le 1<sup>er</sup> septembre entre les mains du lieutenant de gouvernement de la préfecture de Berne. Les membres de la commission y déclarent sur l'honneur que les munitions qui ont été trouvées dans l'hôtel du conseil de ville avaient été achetées par suite de la décision prise par l'autorité municipale de former une nouvelle garde bourgeoise, dont l'établissement semblait commandé par l'agitation des temps actuels, et qui devait avoir pour but de maintenir l'ordre et de protéger au besoin les personnes et les propriétés. Un achat d'armes avait été décidé dans le même but, mais on y renonça au moment où la nouvelle loi de rébellion fut publiée. Les membres de la commission affirment de plus que l'achat de ces munitions n'avait pas le moindre rapport aux événemens des derniers jours.

NEUCHÂTEL, 5 septembre. — Le gouvernement ayant été informé que M. Morel, sur-intendant de l'arsenal de S. M., était soupçonné d'avoir envoyé des cartouches à Berne, l'a provisoirement suspendu de ses fonctions et ordonné des enquêtes pour éclaircir cette affaire.

## FRANCE.

PARIS, 10 septembre.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui porte une ordonnance annonçant que M. Sébastiani, ministre des affaires étrangères reprend la signature de son portefeuille.

— Deux courriers extraordinaires ont été expédiés avant-hier du ministère des affaires étrangères; l'un chargé de dépêches pour St-Petersbourg, l'autre pour Vienne.

— Les recensemens pour la garde nationale mobile se poursuivent avec activité dans tous les départemens.

— Une enquête vient d'être ordonnée par le gouvernement, dans le but de préparer les modifications qu'il se propose d'apporter à l'impôt sur le sel.

— Tous les diplomates de la capitale, excepté le nonce du pape et l'ambassadeur d'Espagne, sont partis samedi pour aller à la chasse dans les propriétés Rotschild. Ils étaient de retour ce matin dans la capitale.

— M. Panis, député de Paris à la convention nationale, est mort à Marly-le-Roi le 22 août dernier d'un ulcère au pilore, à l'âge de 75 ans et 6 mois. Il était sans fortune et vivait d'une pension alimentaire que lui faisaient ses enfans.

— M. Jules Janin, rédacteur du *Journal des Débats*, s'étant trouvé offensé dans le feuilleton du *Constitutionnel* d'hier, en a demandé raison à l'auteur, M. de Feuillide. Une rencontre a eu lieu au bois de Boulogne le même jour. Un coup de feu a été échangé de part et d'autre, et les témoins ayant déclaré l'honneur satisfait, le combat a cessé. Les témoins étaient MM. Samuel Loir, Marie Aycard, A. Donné, Castil-Blaze. (*National.*)

— Des réfugiés de la Pologne, parmi lesquels on remarquait des dames et de jeunes demoiselles polonaises, se sont réunis le 7 septembre dans une église paroissiale de Paris, pour assister à un service funèbre, et consacrer ainsi le souvenir d'un jour fatal à leur patrie et déploré par l'Europe civilisée. L'aspect de tant de braves réduits à l'exil et des femmes qui ont voulu partager leur malheur a touché jusqu'aux larmes tous ceux qui assistaient à leurs prières.

— Les saint-simoniens ne se tiennent pas pour battus, ils vont prêcher encore dans les guinguettes de Ménilmontant; ils ont été pris hier d'une nouvelle velléité de prédication qui leur a assez mal réussi, car les auditeurs les ont reconduits à la maison de retraite de Ménilmontant au milieu des huées et des sifflets.

— On écrit de Compiègne, 10 septembre: Les trois jeunes filles dotées par Louis-Philippe à l'occasion du mariage de la princesse Louise, ont été mariées aujourd'hui avec beaucoup de solennité. Dès le matin, l'on s'apercevait à un mouvement qui n'est pas ordinaire ici, qu'il se préparait quelque événement auquel les habitans de la ville attachaient de l'importance. A dix heures, les futurs époux se sont rendus à l'hôtel-de-ville où a été rédigé l'acte civil en présence des autorités.

— Il résulte du rapport sur la presse périodique départementale, pendant les huit premiers mois de l'année 1832, de MM. Bresson et Bourgoïn, que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1832, 24 nouveaux journaux ont été publiés dans les départemens, dont 4 quotidiens, 2 de deux jours l'un, 5 trois fois la semaine, 3 deux fois la semaine, 5 une fois la semaine, total, 24. que 13 journaux ont augmenté leurs jours de publication et 8 ont augmenté leur format. L'amélioration de la presse départementale porte sur 45 journaux. D'un autre côté, cinq journaux quotidiens ont cessé de paraître à Paris, le *Globe*, le *Mouvement*, le *Français*, l'*Opinion* et le *Publicateur*.

— Les 400 Polonais débarqués à l'île d'Aix viennent d'être fixés sur leur sort. Le ministre de la guerre a décidé que ces réfugiés seront organisés en un bataillon. Des ordres viennent à cet effet d'être transmis à M. Roslakowski, lieutenant-colonel du fameux 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne polonais, pour la prompte formation de ce corps. Les officiers qui le commanderont seront tous Polonais, et choisis par leurs concitoyens. A défaut de capacités suffisantes, ce sera dans les dépôts que se compléteront les cadres de ce bataillon.

— On écrit de St-Valéry (Somme), le 8 :

On a remarqué hier 4 septembre, à onze heures trois quarts du soir un météore lumineux, se dirigeant du sud au nord, et qui a été immédiatement suivi d'une forte détonation, assez semblable à un coup de canon tiré dans le lointain. Ce phénomène a duré six secondes.

— On écrit de Marseille, le 4 : Un soldat du train a été trouvé, dans la nuit de samedi à dimanche, gisant dans son sang, non loin de la prison des Présentines; il s'est laissé tomber d'un 2<sup>e</sup> étage dans un accès de somnambulisme. Ce militaire arrivait d'Alger, et fait partie du train d'équipage d'administration. Il sortait du lazaret; il est entré à l'hôpital militaire.

— On écrit d'Angers, 8 septembre :

M. le comte d'Andigné, pair de France, lieutenant-général, arrêté il y a trois mois, vient d'être rendu à la liberté, en vertu d'une ordonnance de non-lieu. Le père de mademoiselle Le Beschu, détenu également, et depuis le même temps au château fort d'Angers, a été aussi relâché.

Lundi dernier, par ordonnance de la chambre du conseil du tribunal de première instance d'Angers, ont été renvoyés devant la cour royale, chambre des mises en accusation, les individus dont les noms suivent :

De Caqueray, ancien maire de Mozé, en fuite; Collet, ex-percepteur, aux ponts-de-Cé, détenu; Belon, avocat à Angers, en fuite; Emmanuel Ducamp, propriétaire à Chaudefonds, en fuite; René Ducamp, propriétaire à Chaudefonds, en fuite; Maupont, ancien maréchal-des-logis de gendarmerie à Cholet, en fuite; Evariste Rousselot, ancien séminariste demeurant à Rochefort-sur-Loire, en fuite.

Ils sont prévenus d'attentat ou complot tendant à exciter la guerre civile, et autres crimes prévus par les articles 91 et suivans du code pénal et punis de la peine capitale.

— M<sup>me</sup> la vicomtesse de Châteaubriand vient de partir pour Venise, où le noble vicomte a dû se rendre.

— Le *Nouvelliste* annonce que le voyage de la princesse Bagration et de M. Glasson, dont avait parlé le *Handelsblad*, est de l'invention des journaux. M. de Glasson, que l'on fait ainsi courir, est en ce moment à Paris.

— On écrit de Déva (Espagne, province de Guipuzcoa), le 1<sup>er</sup> septembre, que vingt personnes viennent d'être attaquées de symptômes qui offrent tous les caractères du choléra-morbus. Déjà deux décès occasionnés par cette maladie viennent d'être constatés près Bilbao.

— On mande de Constantinople, le 3 août, que l'ambassadeur de Russie a communiqué officiellement à la Sublime-Porte les mesures suivantes que l'empereur a jugé convenable de prendre à l'égard du vice-roi d'Egypte.

« La rébellion de Mehemed-Ali sera sans doute considérée par les autres cabinets amis de la Sublime-Porte, ainsi que l'a fait l'empereur de Russie, comme une entreprise coupable que rien ne saurait justifier, et qui doit être punie par le rappel des représentans de tous les gouvernans qui trouvent leur intérêt et celui de leurs sujets dans le maintien de l'ordre et de la légalité. L'insurrection que combattent en ce moment les troupes du sultan a l'origine la plus vile, savoir : l'ambition personnelle et la rapacité. En excitant les passions honteuses des ennemis de tout ordre social, elle menace en même temps le commerce des nations étrangères attirées en Egypte par la richesse de cette province. Le moyen le plus sûr de la ruiner dans l'opinion publique de l'Europe, est de l'isoler. Peut-être même parviendrait-on par là à ouvrir les yeux des rebelles.

« Cette mesure, de laquelle l'empereur de Russie vient de donner l'exemple, doit donc être imitée par les autres puissances de l'Europe, non seulement pour donner une preuve de leur amitié pour la Sublime-Porte, mais encore pour leur propre intérêt et celui de leurs sujets, qui leur ordonne de ne pas rester indifférens à la vue d'un exemple si funeste. »



## BELGIQUE.

BRUXELLES, 12 septembre.

Le traité pour la seconde partie de l'emprunt de 48 millions à été conclu aujourd'hui avec les maisons Rotschild de Londres et de Paris, au taux de 79, avec jouissance à partir du 1<sup>er</sup> mai, sous les conditions ordinaires, et sans qu'aucun événement ultérieur puisse en suspendre l'exécution. La banque de Bruxelles y est intéressée pour 8 millions. (Mon.)

— M. le général Goblet s'est rendu hier à midi au château de Laeken. Il est revenu à dix heures, et a eu immédiatement une longue conférence avec M. de Meulenaere à l'hôtel des affaires étrangères.

— On assure que M. le général Goblet est porteur de nouvelles propositions de la part de la Conférence. Le plus grand secret est gardé sur le contenu de ces propositions.

— On fait des préparatifs à Compiègne pour la réception du Roi et de la Reine des Belges qui doivent arriver vers la fin du mois.

L. M. viendront ensuite à Paris, où il y aura des fêtes au palais des Tuileries. (Moniteur belge.)

— M. Ch. de Brouckère est nommé directeur des monnaies. L'arrêté qui lui confère cette place a été signé hier. (Mémorial.)

— On ne parle dans tout Bruxelles que des vols qui ont eu lieu pendant la fête donnée au Roi au jardin Botanique. On a escamoté au général l'Olivier sa tabatière; à M. Hamilton, secrétaire de l'ambassade anglaise, sa bourse contenant soixante francs; à M. Vanhoorde, un des commissaires, sa bourse et quelques autres petits objets. On a même été jusqu'à voler à un grenadier qui était de garde à la porte, sa bourse contenant 50 cents.

— Le gouvernement vient d'être informé que M<sup>r</sup> R. V. Swaine, consul de Belgique à Hambourg, a reçu du sénat ses lettres d'exequatur.

Cet acte porte la date du 3 septembre, et est conçu dans les termes ordinaires. (Moniteur.)

Paris, ce 10 septembre 1832.

A M. le Rédacteur de l'UNION,

Monsieur le rédacteur, nous vous prions de vouloir bien insérer la pièce ci-jointe dans le prochain numéro de votre journal. Elle ne vous a point été transmise plus tôt parce que M. le comte de Montalembert n'est arrivé qu'avant-hier à Paris, et MM. l'abbé de Lamennais et l'abbé Lacordaire que ce matin.

Agrérez l'assurance de notre considération très-distinguée.

« Les soussignés, rédacteurs de l'*Avenir*, membres du conseil de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, présents à Paris,

« Convaincus, d'après la Lettre encyclique du souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Église,

« Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à la suprême autorité du Vicaire de J. C., ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent instamment tous leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne.

« En conséquence,

« 1<sup>o</sup> L'*Avenir*, provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1831, ne reparaitra plus;

« 2<sup>o</sup> L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse est dissoute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées, et les comptes liquidés dans le plus bref délai possible.

« Paris, ce 10 septembre 1832.

« Signé : F. DE LAMENNAIS, Ph. GERBET, C. DE COUX, H. LACORDAIRE, C. DE MONTALEMBERT. »

Comme ancien rédacteur-gérant de l'*Avenir*, j'adhère sans restriction à la présente déclaration.

Bruxelles, ce 12 septembre 1832.

Signé : V. A. WAILLE.

## CHOLÉRA.

Bruxelles. — Du 10 septembre, à 9 heures du matin, au 11 à la même heure, 10 nouveaux cas, 8 décès, 7 guérisons.

Elterbeek, 10. — 4 cas nouveaux, 3 décès, 2 guérisons.

Beekerzele, 10. — 2 cas nouveaux, aucun décès, une guérison.

Beekerzele, 8. — Un cas nouveau, un décès.

Hal, du 8 au 10. — 5 cas nouveaux, 2 décès, 16 guérisons.

Gand, 10 septembre à 7 heures du soir. — Depuis hier, 4 décès, 6 nouveaux cas, 13 en traitement, 12 convalescens, 8 guéris.

Alost, du 8 au 10. — 2 cas nouveaux, 2 décès.

Termonde, 10. — 5 cas nouveaux, aucun décès.

Ninove, 10. — Un cas nouveau, aucun décès.

Bruges, du 7 au 10. — 9 cas nouveaux, un décès.

Ostende, 9. — Aucun cas nouveau, un décès, une guérison.

Anvers, du 10 au 11 septembre. — 4 nouveaux cas, 2 décès, 5 guéris.

Malines, 10. — Ni cas nouveau, ni décès.

Lierre, 9. — 3 cas nouveaux, aucun décès, une guérison.

Mons, 10. — 2 cas nouveaux, aucun décès.

Charleroi, 8. — Un cas nouveau, un décès.

Ath, 10. — Ni cas nouveau, ni décès.

Tournay, 10. — 2 cas nouveaux, un décès.

NAMUR, 13 septembre.

Dans le bulletin du choléra, donné aujourd'hui par le *Courrier Belge*, on voit pour la première fois figurer la province de Namur, et voici ce qui la concerne :

NAMUR. — Balâtre. — Deux membres de la commission sanitaire de

Namur, envoyés sur les lieux, ont reconnu que la maladie qui règne à Balâtre n'est pas le choléra, mais une gastro-colite. »

Nous espérons que nos lecteurs se rappelleront que nous avons toujours (parce que nous le savions pertinemment) nié l'existence du fléau à Balâtre : on peut juger aujourd'hui si nous étions bien informés.

On assure maintenant que le choléra s'est manifesté à Namur et qu'il y a déjà fait plusieurs victimes; on parle, entr'autres, d'un jeune homme, qui, porté hier à 11 heures à l'hôpital des cholériques, y serait décédé à midi; on ajoute qu'on doit procéder et même qu'on procède déjà à l'autopsie.

Tout cela peut être vrai, mais tout cela n'est pas prouvé; et instruits, par ce qu'on a dit de Balâtre, à nous défier des nouvelles fausses, prématurées ou répandues à la légère et au hasard, nous attendons des preuves ou des rapports officiels pour ajouter foi aux bruits qui circulent dans notre ville, et nous ne croirons à la présence de l'épidémie dans nos murs que quand l'existence en sera positivement démontrée.

En attendant, nous croyons devoir encore une fois engager avec instance nos concitoyens à prendre les précautions qui leur ont été si souvent recommandées, afin que la maladie, si elle doit venir, ou si, comme on le dit, elle est venue, nous trouve tous sur nos gardes. H. L.

— Il y a eu à Huy tout récemment deux cas de choléra qu'on a positivement reconnus et constatés. Les personnes qui ont été atteintes vivaient dans un dénuement presque absolu. (J. de la prov. de Liège.)

— Un Belge écrit de Berry, au *Journal des Flandres* : « Un concours public de charrues a eu lieu à Châteauroux : il en y avait 50 différentes. C'est Henri van Hille, de Zevecote, qui a remporté le premier prix de 150 francs, un autre Belge a obtenu le second prix de 100 francs, il n'y a eu qu'une voix sur la supériorité de notre labourage. Beaucoup de témoins de ce concours ont paru décidés à adopter la charrue belge. »

— Sur une population d'environ 70,000 âmes, Lille a perdu par le choléra, dans le courant du seul mois d'août, près de 700 personnes.

Bruxelles, qui renferme environ 100,000 âmes, n'a pas perdu autant de monde, depuis trois mois que cette maladie y règne. La Belgique, en général, a été très-ménagée par le fléau : le royaume entier n'a pas à regretter autant de victimes qu'un seul des départemens de la France.

— On écrit d'Ostende : Du 1<sup>er</sup> septembre, il est entré dix chaloupes dans ce port venant de la grande pêche de Doggersbank, avec 621 tonnes morue; et une goëlette de la pêche d'Islande, avec 294 tonnes morue.

— On écrit de La Haye, le 10 septembre :

S. A. R. le prince d'Orange, qui était arrivé en cette résidence samedi au matin, est retourné à son quartier-général hier soir à onze heures.

On parle à l'armée d'un armistice conclu pour quelques mois. Le temps apprendra jusqu'à quel point se confirmera cette nouvelle, qui a également circulé dans cette résidence.

Il y a eu ici, du 8 au 10, 1 seul nouveau cas de choléra, il y a 16 malades en traitement, 3 sont sortis guéris, aucun décès n'a eu lieu.

Depuis le 14 juillet, jour de l'invasion de la maladie, jusqu'aujourd'hui 5 heures du matin, le nombre des atteints s'élève à 485, dont 215 sont guéris, 254 morts et 16 en traitement.

— Il y a quelques temps, un Irlandais, convaincu d'un crime capital, fut condamné à mort; le jour où il devait être exécuté, il reçut sa grâce parce que depuis le verdict des faits étaient venus constater son innocence; mais le pauvre diable avait une méchante femme qu'il craignait plus que la mort. Voulant profiter de l'événement pour s'en séparer complètement, il lui écrit les mots suivans le lendemain du jour où sa grâce lui était parvenue : « Ma chère amie, j'ai été pendu ce matin, je suis mort en brave; vous n'entendrez plus parler de votre époux bien-aimé. »

— On a reçu d'Angleterre les détails du désastre qui a frappé un bâtiment de Hull qui se livrait dans le détroit de Davis à la pêche de la baleine. Ce navire ayant rencontré une montagne de glace flottante reçut un choc si violent qu'il fut brisé et qu'une partie de l'équipage fut noyée. Seize hommes et trois mousses se sauvèrent dans une chaloupe sans savoir que devenir en pleine mer. Ils avaient un peu de bœuf cru et de farine. Le 7<sup>e</sup> jour n'ayant plus rien à manger, ils prirent la résolution désespérée de se saigner pour boire le sang que quelques-uns mêlèrent avec un peu de farine. On saigna le capitaine et 12 autres. Un jeune homme, ne pouvant plus supporter son malheur, allait se précipiter dans la mer, quand il aperçut deux bâtimens qui approchaient. A cet aspect, la joie fut telle parmi ces malheureux, qu'ils perdirent la parole pendant quelque temps et ne purent que se serrer mutuellement la main. Les deux navires étaient des baleiniers danois. Ils accueillirent les naufragés et prirent soin d'eux. Quelques-uns moururent; d'autres, ayant les pieds gelés, ont subi des amputations.

A Monsieur le Rédacteur du COURRIER DE LA SAMBRE.

Monsieur, si les observations suivantes peuvent trouver place dans votre journal, je vous en saurai gré. Ce qui est souligné sort de l'arrière-boutique de M. de Pradt.

Agrérez, etc.,

SIMON, J.-J., Dess., à Sosoye,  
Votre lecteur journalier.

Sosoye, le 10 septembre 1832.

Pour suppléer à l'ignorance, à la disette des faits, à l'absence d'informations, on attaque le langage; on régale le public d'une digression de rhétorique; soit. La politique n'est plus qu'une langue, et une langue barbare; d'accord : car la politique n'ayant rien fait, son langage est en effet la seule chose qu'elle offre à la censure. Qu'on lise les protocoles des chefs de la diplomatie, de ce fanal politique qui devait éclairer l'Europe sur ses véritables intérêts, de cette nouvelle Thémis de la sainte-alliance, qui voulait repeser les peuples pour rétablir l'équilibre



européen : qu'on lise, on sourira de dégoût, et pour quiconque aime son pays, il serait difficile de ne pas s'émouvoir jusqu'à l'indignation.

Oui, le langage est l'expression de l'état de la société : Qu'une nation long-temps opprimée se lève au cri de liberté, qu'elle brise ses fers, qu'elle chasse ses tyrans, l'enthousiasme de ce peuple a son langage.

Que les demeurans d'un certain régime se coalisent contre la liberté et l'émancipation des peuples, qu'ils essaient d'enchaîner la pensée, de renverser les constitutions, comment appellerait-on ces ennemis de la liberté, sinon une coterie d'absolutistes? Qu'une nation noble, généreuse, héroïque, meure martyre de la liberté sous le glaive du despotisme; que ses malheureux débris cherchent partout un asile, et que partout ils soient proscrits, persécutés; alors il y a quelque chose dans l'homme, quelque chose de plus que de la bienveillance, un attribut que la nature, en nous créant semblables, a placé, infusé dans notre sang; et ce quelque chose, qu'on appellera sympathie, philanthropie, amour, remue le cœur, le resserre, le soulève, fait bouillonner le sang; et l'homme qui a un cœur d'homme, crie à la barbarie, et les bourreaux de l'infortunée Pologne, il les appelle des monstres à face humaine!

Qu'on rende aux peuples par la liberté la paix et le bonheur, qu'il n'y ait plus d'absolutistes, plus de despotes; que l'injustice et l'oppression disparaissent, et bientôt la rudesse et l'âpreté disparaîtront du langage pour faire place aux formes polies, le cercle de l'urbanité et des manières gracieuses s'agrandira; et je suis persuadé que c'est rendre service à la société et à la nôtre en particulier, de réclamer contre des vices qui tendent à nous transformer d'une manière dans laquelle il y a beaucoup à perdre; je ne serais pas même fâché de voir le vide, le déficit de mes idées comblé par les licenciés de M. Victor Hugo.

Le dimanche 19 août, M. le cardinal Pedicini, préfet de la propagande, assisté de MM. Patrizi et Sinibaldi, archevêques de Philippi et de Damiète, a sacré dans l'église du collège Urbain deux évêques. L'un est un prêtre arménien, Paul Marusci, qui est destiné pour conférer les ordres à ses compatriotes à Rome; il a reçu le titre d'archevêque de Chalcis. L'autre est M. Julien Hillereau, du diocèse de Luçon, qui a le titre d'évêque de Calidonie et qui est nommé visiteur apostolique du diocèse de Smyrne. L'ambassadeur de France assistait à la cérémonie dans une tribune.

— A Pourrières, diocèse de Fréjus, le jour de l'Assomption, les vêpres étaient commencées, quand le maire et le conseil municipal entrèrent dans l'église, précédés de deux tambours, qui firent ensuite le tour de l'église à grand bruit. M. le curé vint pourtant à bout de les arrêter dans leur marche et de les décider à déposer leurs bruyans instrumens. On avait repris le chant des psaumes, mais voilà qu'un nouveau bruit se fait entendre. Ce sont des individus en blouses, qui arrivent, tambour battant et en manière de garde nationale. Le curé essaie de faire des représentations qui sont mal accueillies. Le maire se plaint qu'on ait commencé les vêpres sans lui, comme s'il n'avait pas été averti par la cloche. Le curé obtint enfin la permission de finir les vêpres. Bientôt les nouveaux arrivés exécutèrent l'air de la Parisienne. On fut presque heureux d'en être quitte pour ce scandale. (Idem.)

#### LA GRÈCE.

Il y a quelques années, le pays des Aristide et des Thémistocle, Platie et Marathon, Leuctres et Chéronée, étaient sillonnés par les ravages du despotisme. Chio nageait dans le sang; Patras et ses vingt-deux mille habitans étaient la proie des flammes et du glaive; l'héroïque Souli combattait avec gloire, après avoir défendu ses montagnes jusqu'à la mort, comme on défend ce que l'on a de plus cher au monde, la patrie, la religion, la liberté.... La Hellade tout entière était un champ de bataille où, selon le vœu de Fénelon, les sangs des Turcs se mêlaient à celui des Perses.

Les Grecs ont vaincu. Un peuple peut-il périr, quand il est résolu de préférer la mort à l'esclavage et à l'apostasie? Voyez l'Espagne au siècle de Pélage, et, à une époque plus rapprochée de nous, lorsqu'elle fit reculer les veilles bandes de l'Empire, qui avaient vaincu le monde, et les força d'abandonner une terre couverte de cendres, du milieu desquelles la foudre semblait s'élever à chaque instant pour les dévorer et les punir. Aujourd'hui la Grèce est libre; le croissant ne brille plus au haut du Parthénon. Victoire est restée à la croix. La Vierge couronnée, comme l'appelaient les martyrs, est rentrée en triomphe dans les temples élevés autrefois en son honneur sur tous les points de la terre hellénique, et où l'infâme prophète avait si long-temps reçu l'encens et la prière des infidèles. Gloire à celui qui pèse les peuples dans sa main, qui détruit et relève les empires! Honneur à Dieu!

Cependant, bien des obstacles s'opposent encore à ce que la Grèce, admise au sein de la grande famille européenne, jouisse des douceurs de la paix et de tous les avantages de la civilisation.

Aux vices inhérens au caractère national des Hellènes se sont joints ceux qu'une longue servitude y a introduits. Le despotisme ottoman porte partout avec lui la misère et la corruption. La dissimulation, l'avidité, la violence, la paresse et cette disposition, toujours si vive chez les peuples de l'Orient, à trancher toutes les questions par le fer, sont autant de passions acclimatées en quelque sorte sous le beau soleil de la Grèce, et qui font périr dans leur germe, les semences de toutes les vertus qui assurent le bonheur des nations.

De là cet esprit d'indépendance absolue qui leur rend intolérable le joug de l'autorité la plus douce, ces discordes perpétuées même après la victoire et qui dérangent à chaque instant les utiles projets d'un gouvernement régénérateur. De là dans certaines classes, un dégoût profond de toute occupation paisible, un amour effréné de la licence et du vagabondage; de là aussi ces querelles violentes, ces horribles combats de citoyens à citoyens, ces assassinats si fréquens qui font du sol de la Grèce

une arène sanglante, où la force brutale lutte, souvent avec un succès déplorable, contre les lois et la justice.

Mais ce qui paraît s'opposer, plus encore que le reste, à ce que toute forme gouvernementale subsiste long-temps en Grèce, c'est la division haineuse qui sépare les classes inférieures de l'aristocratie. Celles là étrangères à toute culture intellectuelle et accoutumées autrefois à mépriser les maîtres barbares qui les opprimaient, voient avec peine l'ascendant que prennent les hommes d'une condition plus élevée, que leur fortune et leur éducation mettent comme naturellement à la tête des affaires. Ceux-ci, à leur tour, usent quelquefois du pouvoir avec une sévérité qui paraît empruntée au despotisme turc et que le peuple confond dans sa haine avec les avanies que lui prodiguaient les agens de la Porte. Dans cet état de choses, la défiance s'alimente, des deux côtés, de tous les maux de la situation provisoire et précaire dans laquelle la politique européenne a laissé le pays jusqu'à présent.

La nomination récente du prince Othon au trône de la Grèce y ramènera-t-elle pour toujours la paix et le bonheur? La solution de cette question, que nous ne voulons pas examiner dans ses rapports avec les grands principes de l'ordre social, dépend évidemment de l'influence sous laquelle se placera la jeune royauté grecque. La Russie et l'Angleterre, puissances rivales, quoique placées aux deux extrémités de l'Europe, sont également intéressées à s'emparer du patronage du nouvel état; l'une, pour conserver le monopole du commerce dans la Méditerranée et dans le Levant, l'autre, pour ne pas avoir à ses portes un état libre qui, dans le cas d'une coalition européenne, aiderait puissamment les ennemis de la grandeur moscovite.

Si nous examinons attentivement les choses, nous serons portés à croire que le choix d'un prince de Bavière est une mesure de juste-milieu, destinée à prévenir les plaintes de l'Angleterre et celles de la Russie; car le jeune roi paraît être également étranger à l'une et à l'autre. Cependant il est à craindre qu'ici encore les espérances de la diplomatie ne soient trompées. La Grèce a besoin d'un appui; la Russie, avec laquelle elle est unie par le lien de la religion et du voisinage, lui offrira le sien; déjà même, si nos rapports sont vrais, elle travaille activement à détruire l'influence anglaise. Mais l'Angleterre souffrira-t-elle qu'on lui enlève un pays qu'elle est accoutumée à regarder comme une de ses colonies, après l'avoir autrefois livré à prix d'argent comme un esclave à la brutalité ottomane? C'est ce que l'avenir nous dira bientôt. Il y a là une source féconde de divisions et de guerres. La Grèce doit-elle être, comme d'autres pays, victime du machiavélisme des cabinets? Espérons encore qu'elle échappera aux maux que déjà peut-être ils lui préparent. (C. de la M.)

#### COMMERCE.

PRIX DES HUILES A LILLE, 10 septembre.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza	20 00	23 00	76 50	00 00	9 75	10 25
OEillette	24 75	26 00	106 00	106 50	8 00	8 25
Id. bon goût	" "	" "	110 00	109 00	00 00	00 00
Lin.	18 00	20 00	81 00	80 50	15 50	16 50
Caméline	18 00	19 00	83 00	00 00	9 50	00 00
Chanvre	13 00	14 00	00 00	00 00	9 00	00 00
Huile épurée pour quinquets			82 50	00 00		
Idem " réverbères			80 50	00 00		

#### BOURSES.

ANVERS, 11 septembre.

Emprunt de 12 millions	99 1/2	Emprunt romain	79 A
" de 10 millions	99 1/2	Lots	382 A
" Rotschild	76 A	Napolitains	76 1/4 A
Autriche métalliques	88 3/4	Guebhard	79 1/2
Lots de Pologne	99	Rente perp. espag. à Paris	
Rentes remb. (los-renten)	87 3/4	" " à Amsterdam	52 5/8 à 3/4 P

PARIS, 10 septembre.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 96 fr. 95 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 00 00. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 70 00. — Act. de la banque, 1660 00. — Certific. Falconnet, 81 45. — Cortès d'Espagne, 00 070. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 79 1/2. — Rente perpétuelle d'Espagne, 58 3/4. — Emprunt d'Haïti, 000 00. — Emprunt belge, 77 070. Emprunt romain, 81 1/2.

AMSTERDAM, 10 septembre.

Dettes actives 44 1716. Billets de change 16 13716. Synd. d'amortissement 73 374. Rente perp. d'Amsterdam 52 3/8. Métalliques 85 5/8.

## ANNONCE

1897. FERME PATRIMONIALE, A VENDRE.

Mardi 28 septembre 1832, à midi, il sera procédé dans la maison de M. Brive, à Wasseige, canton d'Avesnes, arrondissement de Huy, province de Liège, pardevant M<sup>e</sup> Libens, notaire, à la vente aux enchères, d'une très-belle et solide ferme patrimoniale, dont le corps de logis est couvert en ardoises, située au milieu de la commune de Meeffe près dudit Wasseige, distance de quatre lieues de Namur, contenant quatre-vingt-huit bonniers métriques, y compris treize bonniers de jardin et prairies. Elle sera exposée sur une mise à prix définitive de quatre-vingt-dix mille florins des Pays-Bas, en masse, puis en détail pour le tout ou une partie. On pourra traiter de gré à gré avant le jour fixé pour la vente. On accordera toutes facilités pour le paiement du prix.

S'adresser à M. Berleur, avoué, à Liège, pour les conditions.

IMPRIMERIE DE H. LOUVET, MARCHÉ AUX HERBES.